

Les Espèces Invasives à Sanvignes-les-Mines

3. L'élodée du Canada

➤ Origine

Plante herbacée aquatique originaire d'Amérique du Nord, l'élodée du Canada est apparue en France au 19^{ème} siècle, sûrement via des bateaux revenant d'Amérique.

Très utilisée en aquariophilie, elle n'en est pas moins **présente dans la presque totalité des cours d'eaux, mares et étangs de France**. Ses habitats sont les eaux stagnantes à courantes.

Aujourd'hui, à cause de sa vitesse de colonisation et son impact sur les cours d'eau, elle **représente une menace pour les écosystèmes aquatiques**.



➤ Pourquoi est-elle dangereuse ?

L'élodée du Canada est surnommée « **peste d'eau** » car sa prolifération rapide par fragmentation de tiges a de multiples conséquences nocives sur les écosystèmes aquatiques :

- Les élodées forment un « tapis vert » qui **privent tous les végétaux sous-jacents de lumière**.
- Elles **ralentissent le courant des rivières créant ainsi des portions d'eaux stagnantes**.
- Elles **accélèrent la sédimentation des cours d'eaux**, c'est-à-dire qu'elles provoquent l'**envasement**.
- Elles **dégagent des substances toxiques (allélopathie)** qui empêchent la croissance de certains végétaux locaux.
- Elles **perturbent grandement les habitats naturels et ont ainsi un impact négatif direct sur la faune**.

➤ Comment la reconnaître ? (cf photo)

Premièrement, cette espèce **est toujours immergée** et compose, la plupart du temps, un « **tapis vert** » sous l'eau.

L'élodée possède des **feuilles, de couleur vert sombre et de forme allongée, réparties régulièrement autour de la tige, en verticille de 3 à 5**.

Sa floraison est estivale, et ses fleurs sont blanc-rosé à 3 pétales.



➤ Les moyens de lutter contre la colonisation

La lutte contre les plantes aquatiques est, et demeure, **très difficile**. Il faut particulièrement faire attention à ce que la lutte ne conduise pas à une dissémination additionnelle.

→ Secteurs non colonisés

▪ Ouvrir l'œil

De la même manière que pour les autres plantes invasives, **l'important est d'observer et de repérer les premiers plants pour éviter que ceux-ci prolifèrent**.

Pour cela, **utilisez la carte disponible sur le site de la mairie** pour transmettre la localisation aux équipes d'entretien des espaces verts.

<https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1IM8DUNEHvwAiWSSPUoMiCyPHMUQ> et tutoriel : http://www.mairie-sanvigneslesmines.fr/tuto_carte.pdf

→ Secteurs colonisés

▪ Arrachage Manuel/Mécanique

Ces techniques sont **efficaces temporairement mais doivent être répétées dans le temps**. De plus, il faut absolument veiller à éviter la dissémination des graines durant ces opérations, sous peine de voir l'espèce coloniser d'autres milieux.

L'**arrachage manuel** est approprié pour **une petite surface** type mare ou petit étang. De plus, ce type de lutte est à privilégier sur des milieux à forte valeur patrimoniale (espèces menacées/protégées).

Sinon, pour les grandes surfaces, pour un gain de temps et de main d'œuvre, il est possible de pratiquer le **moissonnage/faucardage**. Cette méthode est intéressante, dans le cas d'un étang dédié aux pratiques loisirs (plongée, nautisme, ect ...). Cependant, il y a un **risque élevé de destruction de la flore aquatique locale**.

▪ La lutte biologique

Plusieurs techniques existent pour **limiter le développement de l'élodée du Canada** faisant appel à **des prédateurs naturels de cette espèce**. Par exemple, l'herbivorerie de certain gastéropode peut être utilisé, ou encore un contrôle biologique en favorisant la poussée de flore locale occupant la même niche écologique que l'élodée. Et beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine, qui est sûrement la technique la plus prometteuse pour se passer de produits phytosanitaires demain.



Volet Environnement-Biodiversité-
Développement durable



POUR EN SAVOIR PLUS :

[HTTP://WWW.CENTREDERESSOURCES-
LOIRENATURE.COM/MEDIATHEQUE/ESPECES_INVA/FI
CHES_FCBN/FICHE%20-%20ELODEA-
CANADENSIS_SR.PDF](http://www.centrederesources-loirenature.com/mediatheque/especes_inva/fiches_fcbn/fiche%20-%20elodea-canadensis_sr.pdf)